

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

## Introduction

Le CARNA'LIVE 2026 est organisé par l'association loi 1901, NORRA FISKARE.

L'objectif est de proposer un challenge interne à l'association - **pour les membres adhérents** - sur la saison de pêche 2026.

## Inscription

L'adhésion à l'association se fait durant l'année civile 2026, le demandeur peut adhérer à n'importe quel moment de l'année.

Une fiche d'adhésion est à compléter au format numérique directement sur le site de l'association : <https://norrafiskare.fr> – rubrique « INSCRIPTION CHALLENGE ».

*Dans le cas d'une personne mineure, elle devra présenter une autorisation parentale écrite et signée par l'un des responsables légaux et la retourner avec la fiche d'inscription par mail.*

Le montant est fixé à **50€** décomposé de la manière suivante : 40€ frais d'adhésion à l'association et 10€ frais d'achat de la toise personnalisée.

---

## PRECISIONS :

*La participation au CARNA'LIVE implique que le participant adhère à l'association NORRA FISKARE, et donc devient membre de droit.*

*L'adhésion à l'association offre des avantages :*

- *Réduction des frais d'inscription aux challenges du CARNA'RACE (5€ moins cher, soit une économie potentielle de 30€ pour l'ensemble du circuit).*
- *Organisation d'un week-end pêche (minium - privatisation d'étang) offert par l'association.*
- *Organisation de séjour à l'étranger pour réduire les frais (chacun paye sa part).*
- *Accès aux vêtements des membres (à payer).*

*Mais également des attendus :*

- *Participation à au moins 1 évènement dans l'année pour aider à son organisation*

---

*Association Loi 1901*

**NORRA FISKARE**

*RNA W592009399 // SIRET 93100826200012*

*10 Allée des Jacinthes – 59241 Masnières*

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

Le règlement se fait via l'application par :

- **Carte Bleue.**
- **Paypal.**

OU à défaut, UNIQUEMENT par contact préalable via le mail ci-dessous :

- **Chèque libellé** à l'ordre de NORRA FISKARE  
*Merci de stipuler le nom de l'inscrit(e) au dos du chèque.*
- **Virement**, IBAN FR76 1627 5500 0008 0021 8060 743  
*Merci d'indiquer le nom de l'inscrit(e) sur le libellé de virement.*

*Nous ne pouvons garantir la bonne réception de vos moyens de paiement par les services postaux. Afin d'éviter ces éventuelles pertes, nous vous invitons à privilégier les virements.*

Toutes les communications concernant le challenge seront réalisées sur la page Facebook : **NORRA FISKARE** ou sur la page de l'évènement : **CARNA'LIVE 2026**.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [norrafiskare@gmail.com](mailto:norrafiskare@gmail.com)

L'équipe est disponible pour répondre à toutes vos demandes !

## Déroulement

Le challenge se déroule de la manière suivante :

- Validation de l'adhésion (fiche complétée et paiement réalisé via l'application)
- Enregistrement de l'application sur l'écran d'accueil de votre smartphone.
- Votre carte d'identification et votre toise, vous seront envoyées par voie postale.
- Date de début : 14 mars 2026 à 7h00.
- Date de fin : 31 décembre 2026 à 17h00
- Remise des lots sera effectué à distance avec envoie aux personnes concernées.

L'évènement est en individuel (*vous pouvez pêcher avec vos amis, en revanche le calcul des points est individuel*) et en no-kill, chaque poisson doit être remis à l'eau après mesure et photographie sur la toise.

Les participants veilleront à respecter les **règles de sécurité, à celles relatives à la pratique du loisir pêche et à la réglementation locale**.

A ce titre, vous devez avoir la **carte de pêche du secteur de pêche que vous pratiquez en cours de validité**. Chaque pêcheur devra être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires, le règlement et de suspendre/arrêter le challenge si nécessaire.

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

*L'association NORRA FISKARE et ses organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol du matériel et/ou amande en cas de non-respect de la règlementation.*

## Les secteurs de pêche

Le secteur de pêche est défini à la France métropolitaine et de la Belgique (en raison des espèces ciblées) dans le respect des règlementations locales et uniquement dans le **domaine public**.

*L'association NORRA FISKARE décline toute responsabilité en cas de procès-verbal pour manquement à la règlementation du loisir pêche.*

## Le mode de pêche

Le mode de pêche autorisé est : la **tout type de pêche aux leurres artificiels**.

Les pêches du bord, en wading, en float tube, en kayak, en bateau sont autorisées.

## **Les horaires de pêche sont ceux définis par la règlementation locale.**

Par définition, les autres techniques de pêche sont interdites : pêche au vif, pêche aux appâts naturels etc.

Les leurres répondront à la règlementation en vigueur pour la pêche en eau douce, ils disposeront de deux hameçons triples maximum.

## Les mailles

Espèces	Quota	Coefficient par cm
BLACK-BASS	6	5
BROCHET	6	2.5
PERCHE	6	5
SANDRE	6	2.5
SILURE	6	1
TRUITE (Arc en Ciel ou Fario)	6	5

## Les bonus :

Un bonus Big Fish est appliqué par espèce, soit :

- Plus grand brochet de la manche : 150 points
- Plus grand sandre de la manche : 150 points
- Plus grand silure de la manche : 150 points
- Plus grande perche de la manche : 150 points

*Association Loi 1901*

**NORRA FISKARE**

*RNA W592009399 // SIRET 93100826200012*

10 Allée des Jacinthes – 59241 Masnières

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

## Les périodes de captures :

Afin d'éviter de nuire aux espèces durant le CARNA'LIVE, nous imposons certaines restrictions quant à la pêche des espèces selon le planning récapitulatif ci-dessous.

Espèces	Date début capture	Date fin capture
BLACK-BASS	14 mars 2026	31 décembre 2026
BROCHET	25 avril 2026	31 décembre 2026
PERCHE	25 avril 2026	31 décembre 2026
SANDRE	14 juin 2026	31 décembre 2026
SILURE	25 avril 2026	31 décembre 2026
TRUITE (Arc en Ciel ou Fario)	14 mars 2026	20 septembre 2026

Si des saisies sont envoyées en dehors des périodes « d'ouverture », nous les refuserons systématiquement.

Ces périodes sont données à titre indicatif pour l'organisation de la pêche par rapport à l'arrêté de pêche 2026 du Nord sans se substituer aux règlementations locales.

**Vous vous devez de vous conformer à la règlementation locale.**

## Les mesures :

La mesure des poissons se fait selon les prescriptions légales : du **bout du museau fermé à l'extrémité de la queue déployée en auto-contrôle**.

**La mesure est arrondie au centimètre supérieur.**

Tous les poissons devront être mesurés.

## Etapes de la validation des prises :

*Prérequis : éviter au maximum le drop des poissons, privilégier la mise en épuisette pour faciliter la manipulation et favoriser la remise à l'eau du poisson dans les meilleures conditions possibles.*

- **Mesurer le poisson sur la toise**
- Prendre une photographie du poisson entier sur la TOISE (OBLIGATOIRE) avec la carte du participant.

*Les mesures avec un mètre à ruban sera employé uniquement pour les spécimens dont la taille est supérieure à la toise.*

*Le mètre devra être disposée sous le poisson du bout de la gueule jusqu'à la queue. Le participant disposera sa carte visible sur la photo.*

*Vous pouvez en profiter pour prendre une photographie avec votre prise en revanche nous demandons de réduire au maximum les manipulations.*

Association Loi 1901

**NORRA FISKARE**

RNA W592009399 // SIRET 93100826200012

10 Allée des Jacinthes – 59241 Masnières

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

- Remettre le poisson à l'eau
- Valider la mesure sur l'application.

## ⚠ ATTENTION ⚠

Vous ne pouvez pas ajouter plus de prises que ce que permet le quota par espèce, il revient au pêcheur de décider à quel moment il souhaite ajouter une prise ou non.

Une fois le quota de l'espèce rempli, le participant ne pourra plus ajouter de prise pour l'espèce concernée.

## ALORS,

Choisissez bien les captures que vous ajoutez car, une fois enregistrées (si elles sont acceptées), vous ne pourrez plus revenir en arrière !

*Chaque poisson devra être relâché dans les meilleures conditions possibles.  
Les poissons morts après manipulations ne pourront être comptabilisés.*

Aucune prise non enregistrée sur l'application sera comptabilisée pour le classement.

Tout poisson enregistré après les heures de fin des manches ne sera pas comptabilisé.

*NORRA FISKARE décline toute responsabilité en cas de dégradation de votre smartphone*

## Les toises

**Les participants utiliseront la toise qui leur a été envoyé pour réaliser les mesures.**

Ils pourront la conserver à l'issue de l'évènement.

## La méthode de calcul des points

La matrice de calcul des points prend en compte la somme totale de la taille des poissons multipliée par le coefficient (cf : tableau des mailles).

## Classement

Le classement est individuel et se fait par ordre décroissant en nombre de points. Le 1<sup>er</sup> étant celui ayant le plus de points et le dernier celui ayant le moins de points.

En cas de pêcheurs ex aequo, le plus grand poisson les départagera.

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

## Lots

Les lots seront distribués du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> du classement par ordre décroissant de valeur, ils ont une valeur symbolique car ce challenge en ligne a pour vocation de proposer une animation poussant les pêcheurs à aller au bord de l'eau.

Le manque de contrôle et de vérification durant cet évènement ne permet pas de mettre des valeurs élevées de lots. Ce choix est pris par l'association afin d'éviter les enjeux liés aux premiers lots et donc d'amoindrir le risque de tricherie.

*L'association Norra Fiskare se réserve le droit du choix de la forme des lots (matériel de pêche, bon d'achat etc.).*

## Convivialité

Le challenge entre dans le cadre d'une association de loi 1901 à but non lucratif, en conséquence il sera demandé à chaque participant le respect, la convivialité et d'adopter la meilleure attitude afin de promouvoir l'image de la pêche : respect des poissons ET de l'environnement (débarrassez vos déchets / mégots de cigarettes dans les poubelles et n'en jetez pas dans la nature).

**Une distance de 15m minimum entre chaque participant est à observer.**

Lorsqu'un autre participant à une prise et si votre ligne le gène, il est demandé que vous l'enleviez dans les plus brefs délais.

Le respect des autres usagers est de mise et vous veillerez à respecter les stationnements.

## Les déplacements sur les secteurs

Vous pourrez utiliser vos véhicules pour vous déplacer d'un secteur à un autre.

Cependant, tout véhicule à moteur est interdit de circuler sur les voies de halage et zone interdite à véhicule à moteur.

Les vélos et autres moyens de locomotion non motorisés sont autorisés.

Tout véhicule entravant la circulation ou faisant l'objet d'un stationnement gênant sera enlevé par les services compétents.

L'association NORRA FISKARE et ses organisateurs rejettent toute responsabilité en cas d'enlèvement d'un véhicule gênant et/ou de procès-verbaux pour non-respect de la réglementation régissant la circulation sur voie publique.

Les participants ne devront pas emprunter les passerelles des écluses du secteur et se conformer à la réglementation locale.

*Association Loi 1901*

**NORRA FISKARE**

*RNA W592009399 // SIRET 93100826200012*

10 Allée des Jacinthes – 59241 Masnières

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE NORRA FISKARE CARNA'LIVE 2026

## Modalités de remboursement

A compter du début de l'évènement, aucun remboursement de l'adhésion de l'association ne sera effectué hormis pour motif impérieux. Il en est de même pour les adhésions en cours d'évènement. L'adhésion s'achève au 31 janvier de l'année en cours.

*L'organisation d'un challenge oblige à l'association d'investir des fonds selon le nombre de participants, nous ne pouvons pas nous permettre (pour le bon fonctionnement de l'association) d'accepter des désistements à la dernière minute pour des motifs illégitimes.*

## Sanctions

Pour le bon déroulement du challenge, nous devons définir une liste la plus exhaustive des sanctions qui pourront être appliquées en cas de non-respect des consignes.

- Tricherie ou tentative de tricherie, état d'ivresse manifeste, incivilité, abandon de déchet : radiation de l'association.
- Poisson mort : avertissement, si récidive exclusion de l'association.

En cas d'exclusion de l'association, le membre ne recevra aucun remboursement de la part des organisateurs.

## Photographies

L'ensemble des images prises dans le cadre du challenge pourront être utilisées à des fins de promotion/communication de l'évènement après celui-ci.

Aucune indemnité ou droit à l'image ne pourra être réclamée par les participants.

Gardez la Pêche,

L'équipe Norra Fiskare

Le Président

Baptiste Dollet

Association Loi 1901

**NORRA FISKARE**

RNA W592009399 // SIRET 93100826200012

10 Allée des Jacinthes – 59241 Masnières